

Trop peu de femmes ministres. Mauvais signal ?

Oui

● Avec trois ministres et une secrétaire d'Etat, les femmes sont sous-représentées parmi les 18 têtes de l'équipe Michel 1^{er}.

● Pas de quoi rattraper le manque de parité des exécutifs wallon et de la Fédération Wallonie-Bxl.

● Faut-il s'en inquiéter ?

■ Les femmes constituent la majorité de la population. Or, cette majorité n'est pas correctement représentée autour de la table où il s'agit de construire la société de demain. Il faut se demander comment cela impacte les choix qui sont pris. Notre situation est vraiment d'un autre âge. On fait bien attention à ce qu'il n'y ait pas trop de ministres du même coin. Alors pourquoi pas du même genre ?

“Une ministre des Droits des femmes ne peut pas se substituer à des politiques qui ne sont pas mises en place. Elle ne doit pas être une consolation mais l'aboutissement de quelque chose.”

VIVIANE TEITELBAUM

Présidente du Conseil des femmes francophones de Belgique, présidente du lobby européen des femmes (MR).

Avec trois ministres et une secrétaire d'Etat sur 18 membres, ce n'est pas le gouvernement fédéral qui relèvera le taux de représentation féminine dans les exécutifs de notre pays (pour rappel : 1 femme sur 8 au gouvernement wallon, 2 sur 6 à la Fédération Wallonie-Bruxelles, 1 sur 4 chez les Germanophones; seules Bruxelles et la Flandre sont à la parité). Est-ce un mauvais signal ?

Certainement oui, un très mauvais signal pour la démocratie. Et on peut même dire que les gouvernements de centre gauche et de droite se rejoignent au moins sur ce triste constat. C'est vraiment incroyable ! Et désolant, parce que cela reflète la manière dont nous nous projetons dans l'avenir.

Pourquoi est-il si important d'obtenir cette parité ? Ne peut-on se dire que, homme ou femme, peu importe pourvu qu'on ait des ministres compétents ?

Non, car il faut bien réaliser que l'égalité homme-femme n'a rien à voir avec la reconnaissance d'une minorité. Ce n'est pas non plus la lutte contre les discriminations à l'encontre d'une minorité. La réalité, c'est que les femmes constituent la majorité de la population et, pourtant, une minorité politique. Particulièrement en Belgique. La majorité de la population n'est donc pas représentée comme elle devrait l'être au moment où l'on va s'asseoir autour d'une table pour discuter de l'avenir de la société. Il faut se demander dans quelle mesure ce déséquilibre va affecter l'égalité dans les dossiers en matières économiques, sociales, de santé, d'appropriation de l'espace public, etc.

Comme cette égalité n'est pas spontanément atteinte, faut-il l'imposer selon vous ?

Les quotas sont un mécanisme de correction temporaire. Peut-être faudrait-il effectivement en trouver, puisqu'on n'arrive pas à considérer l'équilibre comme une priorité.

Qu'une ministre des Droits des femmes ait été nommée à la Fédération Wallonie-Bruxelles ne suffit pas à redorer l'image générale ?

Un ministère des Droits des femmes ne prend son sens que lorsqu'il y a une priorité mise à l'agenda par tout

un gouvernement par rapport à cela, ce qui permettra de coordonner les choses transversalement, à travers tous les ministères, relativement à ces questions-là. C'est ce qui se fait en France, mais je n'ai pas le sentiment qu'on soit dans ce cas de figure chez nous. Evidemment, c'est très bien d'avoir pris cette initiative, mais cela ne peut pas être le remplacement d'une mise en œuvre. Une ministre ne peut pas se substituer à des politiques qui ne sont pas mises en place. Elle ne doit pas être une consolation mais l'aboutissement de quelque chose. Sinon c'est comme un emplâtre sur une jambe de bois même s'il a au moins le mérite d'être là et de faire office de premier pas. Malgré ce ministère-là en tout cas, l'ensemble du signal reste bien sûr négatif.

Et selon vous, qu'est-ce qui empêche qu'il y ait davantage de ministres femmes ?

Autour de la table, il y a beaucoup de présidents de partis et pas beaucoup de présidentes. Peut-être aussi, de par l'éducation notamment, que les femmes ne prennent pas encore assez leur place. Mais une chose est sûre : dans toutes les formations politiques, vous avez des femmes compétentes et ministrables qui sont dans les cercles rapprochés des présidents. Alors pourquoi, quand les choix doivent être posés, ceux-ci ne portent-ils pas sur elles ? Il faut dire qu'il y a aussi beaucoup d'autres considérations qui entrent en jeu au moment des choix. Mais justement d'ailleurs, on est capable de faire attention à la représentativité géographique en tenant compte de l'origine des différents ministres. On entend : “Untel est hennuyer, untel liégeois, ... Cela va poser un problème car il y en a déjà autar t...” Alors pourquoi personne ne dit : “C'est encore un homme, cela va poser un problème...” ?

Quatre femmes sur 18, 1 sur 8, 2 sur 6... Si vous deviez qualifier cette réalité en quelques mots ?

Cela ne fait vraiment pas avancer l'humanité, surtout de la part de gouvernements. Un vrai grand pas, pour moi, c'est par exemple le prix Nobel de la Paix qui a été décerné ce vendredi à la pakistanaise Malala You-safzai : ça, c'est un vrai signal !

Entretien : Monique Baus

Non

■ Je ne nie pas qu'il faudra dans les années à venir aller plus loin qu'aujourd'hui concernant la présence des femmes dans les gouvernements et à tous les niveaux de pouvoir. La situation actuelle ne constitue cependant pas un mauvais signal puisqu'en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles, les femmes présentes occupent des postes importants.

“Avoir créé le ministère des Droits des femmes montre la volonté de faire mieux dans l'avenir.”

ISABELLE SIMONIS

Ministre de la Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PS).

Il y a longtemps que la présence de femmes dans les différents exécutifs n'a pas été aussi faible. C'est particulièrement frappant au niveau du gouvernement fédéral et de la Région wallonne. Met-on les femmes sur le côté ?

Il existe effectivement un problème concernant la présence des femmes dans les exécutifs, mais il convient de le nuancer. En tout cas pour la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles, il faut constater qu'Éliane Tillieux et Joëlle Milquet occupent des départements assez importants. La première a toute la politique de l'emploi qui figure au cœur de l'accord de gouvernement à la Région. C'est tout sauf anecdotique qu'elle soit en charge de cette compétence. Quant à la seconde, elle a des compétences extrêmement importantes à la Fédération Wallonie-Bruxelles puisqu'elle est vice-présidente du gouvernement en charge de l'enseignement et de la culture. Il convient aussi de remarquer que les parlements se féminisent beaucoup. Dans l'assemblée de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les femmes représentent 47 % des mandataires. Nous sommes proches de la parité. Et puis, le fait d'avoir créé le ministère des Droits des femmes montre la volonté de faire mieux dans l'avenir. C'est le sens que je mets dans la fonction qui est aujourd'hui la mienne. C'est d'ailleurs un des thèmes que je vais travailler avec les mouvements et les organisations de femmes.

N'est-ce pas paradoxal de créer un ministère des Droits des femmes et d'en désigner si peu dans les gouvernements ?

Peu mais avec des compétences fortes ! C'est un progrès. Ensuite, après autant d'années où la question de l'égalité entre hommes et femmes était englobée dans la politique d'égalité des chances, nous affichons la volonté de faire un focus particulier sur ces questions, notamment sur l'exercice des droits des femmes.

Le signal ne paraît cependant pas très bon...

Je ne le prends pas comme un mauvais signal, même s'il est vrai qu'on peut mieux faire. Je suis confiante étant donné la création du premier ministère des Droits des femmes.

Ne faudrait-il pas instaurer une parité homme-femme au sein des exécutifs pour faire changer les choses ?

A partir du moment où les femmes représentent 51 % de la population, elles doivent être plus présentes qu'elles le sont aujourd'hui si on veut avoir un système vraiment démocratique. Je ne suis pas attachée à une vision stricte de la parité, mais je pense qu'à terme les femmes seront plus présentes. C'est un mouvement que je souhaite accompagner et qui me paraît important de mettre en lumière au jour d'aujourd'hui puisqu'on constate qu'elles ne sont pas encore suffisamment présentes.

Ça pourrait passer par l'instauration de quotas comme on en connaît pour les listes électorales ?

De nombreux progrès ont déjà été réalisés. Il faut se rappeler que le droit de vote pour tout le monde ne date que de 1948 en Belgique. Désormais, les listes électorales sont paritaires. En fin de législature régionale passée, on a voté le principe de la tirette. Les listes pour les prochaines élections communales et provinciales en 2018 seront non seulement paritaires, mais également formées par l'alternance d'un homme et d'une femme. Il faudra voir après la mise en œuvre de cette législation si ce système porte ses fruits et conduit plus de femmes dans les collèges communaux.

Sans attendre, Joëlle Milquet (CDH) a dénoncé le peu de femmes figurant dans l'équipe du gouvernement fédéral de Charles Michel et surtout leur absence aux postes de vice-Premier, et par conséquent au kern. Est-ce également une situation que vous dénoncez ?

Quatre femmes sur un gouvernement de 18 personnes, c'est moins bien que l'exécutif fédéral précédent. Il faut cependant aussi voir les postes occupés. Moi, ce qui m'inquiète le plus, au-delà de ce chiffre, c'est le type de politique qui va être menée tant en matière d'égalité des chances que pour l'égalité entre homme et femme. Nous avons mené une politique en créant l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes. J'attends de voir comment tous ces projets menés avec d'autres sous les précédentes législatures pourront continuer à exister puisqu'on voit bien, malgré tout, que ça reste un problème culturel et d'évolution des mentalités.

Entretien : Charles Van Dievort